



PRÉFET DES HAUTES- PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tarbes, le 1er avril 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation sur la vigilance orange neige-verglas dans les Hautes-Pyrénées

À 16 h, ce vendredi 1er avril, le département Hautes-Pyrénées sera placé en vigilance orange pour le risque de neige-verglas et en vigilance jaune pour avalanches et vent violent par Météo-France.

Jusqu'au samedi 2 avril en début de soirée, des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes, sont attendues. La limite pluie-neige sera située vers les 400-500 mètres d'altitude en soirée.

Mesures mises en œuvre

- Dans le cadre de l'activation de la mesure MG4 du PIAM sur l'A64 «La pyrénéenne», la circulation des véhicules est interdite sur la voie de gauche au niveau de la sortie 13 (Tarbes Est) jusqu'à la fin de l'épisode météorologique.
- Mise en pré-alerte des services compétents.

Évolution de la situation

Les précipitations reprennent faiblement cet après-midi puis de manière plus continue ce soir avec des accumulations dues à des vents forts en altitude..

Il est attendu 2 à 5 cm de neige vers 400-500 m, 7 à 15 cm vers 800-1000 m (localement jusqu'à 20-25 cm) et en moyenne montagne (1500-1800m), 15 à 30 cm (localement 50 cm).

Conseil à la population

Compte tenu de la situation, la préfecture des Hautes-Pyrénées recommande aux habitants la plus grande prudence et rappelle les conseils de comportement à adopter face à ces conditions météorologiques.

- Je me tiens informé auprès des autorités
- Je limite mes déplacements
- Pour la route, je munis mon véhicule d'équipements spéciaux, j'emporte des vivres et des couvertures
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison et n'utilise pas les chauffages à combustion en continu

Informez-vous et soyez prudents !

Toutes les infos sur la météo : <http://vigilance.meteofrance.com/>

Toutes les infos sur l'état des routes du département : <http://inforoute.ha-py.fr>

VIGILANCE NEIGE VERGLAS



 **RESPECTEZ**
les consignes des autorités

 **INFORMEZ-VOUS**
auprès de Météo-France
et de votre préfecture



Limitez vos déplacements et
privilégiez les transports en
commun



Respectez les restrictions de
circulation et les déviations
mises en place



Evitez les chutes en dégageant
la neige et en salant les trottoirs
devant votre domicile

